

Coopération transfrontalière: Vers un renforcement de la gestion coordonnée et inclusive du parc W

La préservation du Parc W préoccupe profondément l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Un atelier sous-régional s'est tenu du 26 au 28 juin 2024 à Ouagadougou pour valider les résultats de l'étude relative à la plateforme fonctionnelle du Parc. Les travaux de lancement de cet atelier ont eu lieu en présence de plusieurs personnalités, dont les responsables de l'ABN, du Projet NB-ITTAS et des autorités du pays hôte.



Photo de famille de la rencontre

Dans son discours de lancement, Monsieur Sèyivè Didier ZINSOU, Secrétaire Exécutif par intérim de l'ABN, a exprimé son espoir que les travaux en cours à Ouagadougou soutiendront les efforts déployés par le Bénin, le Niger et le Burkina Faso pour la sauvegarde et la préservation de la riche biodiversité du Parc W, actuellement menacée par divers facteurs.

Après la mise en place de la plateforme, des travaux de diagnostic et d'investigation ont été menés, aboutissant à la production de rapports essentiels sur l'écosystème transfrontalier du Parc. Ces rapports mettent en lumière les besoins de renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et la gestion durable de cet écosystème. Ils proposent également un projet pilote de démonstration pour l'écosystème transfrontalier et un mécanisme commun de surveillance de l'écosystème du Parc W.



Les parties prenantes en session

L'objectif de l'atelier de Ouagadougou est de renforcer la

contribution des institutions nationales à la gestion de l'écosystème transfrontalier du Parc W. Monsieur Allomasso TCHOKPONHOUE, Coordonnateur Régional du Projet NB-ITTAS, a expliqué que l'atelier vise à développer un mécanisme de surveillance des écosystèmes basé sur des indicateurs environnementaux et à évaluer ces indicateurs à chaque niveau.

Monsieur Félix SOU, représentant du ministre de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso, a exprimé, au nom des trois pays concernés, sa gratitude envers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et ses agences partenaires, notamment le PNUD et le PNUE, pour leur soutien en faveur du Parc W. Il a souligné que la préservation du Parc constitue une véritable préoccupation pour les États concernés.

Après la validation des documents, la prochaine étape consistera en la mise en œuvre, dans chaque pays, des structures de gouvernance nécessaires à la gestion durable du Parc W.

Megan Valère SOSSOU